

LA 3CO S'ENGAGE : CHARTRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ÉCORESPONSABLE

Dans une démarche collaborative la Communauté de Commune du Centre-Ouest de Mayotte a souhaité mettre en œuvre une charte d'écoresponsabilité et inviter toutes les structures du territoire à participer au développement durable au travers d'engagements et des gestes concrets, orientés autour des points suivants :

1

Maîtrise de la consommation d'énergie

2

Gestion des déchets

3

Evénements responsables

4

Achats et commerces responsables

Devenir Ecoresponsable c'est un engagement social et éthique défini par la volonté de limiter son impact sur la planète en adoptant des comportements appropriés au quotidien.

De son côté la Communauté de Communes du Centre-Ouest s'engage à vous accompagner afin de faciliter l'appropriation de cette charte et de préserver ensemble notre environnement.

POUR TOUTE DEMANDE, ENVOYEZ-NOUS UN
EMAIL À T.E@3CO-MAYOTTE.FR

Engagements des signataires

Je m'engage à adopter autant que possible les éco-comportements que je sélectionne ci-dessous

1. Maîtriser ma consommation d'énergie



- Renouveler régulièrement l'air des pièces
- Lorsque de l'air extérieur est meilleur, privilégier la ventilation naturelle
- Profiter un maximum de la lumière naturelle
- Fermer portes et fenêtres lorsque la climatisation est en marche et régler la température de consigne à 26°C (pas plus de 6°C de différence entre l'intérieur et l'extérieur)
- Mettre en place un système de récupération d'eau de pluie
- Utiliser des éclairages Leds et des mousseurs
- Veiller à éteindre les appareils électriques en fin de journée
- Nettoyer régulièrement la boîte mail et limiter au maximum le nombre d'onglets ouverts de votre navigateur
- Dégivrer régulièrement les congélateurs

2. Gestion des déchets



- Mettre en place le tri sélectif
- Acquérir une poubelle de recyclage de piles, ampoules, ...
- Jeter les biodéchets dans un bac de compostage (mettre en place le compost)
- Diviser par deux la consommation de plastique (bouteilles d'eau, produits ménagers, sachets plastiques, ...)
- Commander des prestations alimentaires zéro déchet
- Éliminer les sacs plastiques non recyclables

3. Événements responsables



- Trier les déchets (plastique, biodéchets,)
- Proposer un stand de sensibilisation (MDE et Déchet) à chaque événement
- indiquer sur la communication que c'est un événement écoresponsable
- L'organisation s'engage à sélectionner dans la mesure du possible ses prestataires de services en tenant compte des critères de développement durable

4. Achats et commerces responsables



- Proposer aux clients d'apporter leurs propres contenants pour les plats à emporter et sacs de courses
- Proposer l'achat de contenants réutilisables pour les plats à emporter, et sacs de courses
- Mettre à disposition des informations de sensibilisation sur les déchets et les économies d'énergie
- Privilégier les produits locaux
- Inclure des clauses environnementales dans les marchés publics, contrats de conventionnement, ...

Nari hifadhui oulanga yatru!

Communauté de Communes du Centre-Ouest de Mayotte